

Histoire d'un paysage pastoral : le Massif Central

André Fel

Abstract

Abstract. — In Massif Central, the pastoral development options of « montagnes » have seen altered in time and history.

Résumé

Résumé. — Les choix d'une mise en valeur pastorale des « montagnes » du Massif Central se sont peu à peu imposés et modifiés selon les époques et la société.

Citer ce document / Cite this document :

Fel André. Histoire d'un paysage pastoral : le Massif Central. In: Revue de géographie alpine, tome 72, n°2-4, 1984. pp. 253-264;

doi : <https://doi.org/10.3406/rga.1984.2568>

https://www.persee.fr/doc/rga_0035-1121_1984_num_72_2_2568

Fichier pdf généré le 22/04/2018

Histoire d'un paysage pastoral : le Massif Central

Mots clés : montagne, Massif Central, montagne pastorale, évolution historique, pratique d'aménagement, paysage.

RÉSUMÉ. — *Les choix d'une mise en valeur pastorale des « montagnes » du Massif Central se sont peu à peu imposés et modifiés selon les époques et la société.*

ABSTRACT. — *In Massif Central, the pastoral development options of « montagnes » have seen altered in time and history.*

Il est assez vain de chercher à délimiter la montagne. Elle ne s'impose que par degrés inégaux, au-dessus de la plaine. Le climat — neige, vent, soleil, saisons — se modifie par à-coups avec l'altitude. On se perd dans l'infini des nuances : basse-montagne, demi-montagne, haute-montagne, etc... Les critères agricoles paraissent plus nets. P. et G. VEYRET avaient bien posé ce problème dans la revue de géographie alpine en 1962 : « On cherchera une limite agricole qui marque un durcissement très net des conditions de vie », et ils proposaient d'étudier la limite supérieure des céréales (ou limite inférieure des « montagnes » pastorales). Mais il est bien évident que ces limites varient avec l'histoire dans une frange qui peut changer d'aspect selon les époques.

Le Massif Central se prête bien à l'examen de ces variations historico-géographiques : avec ses altitudes assez moyennes, ses pentes généralement modérées, il peut porter bien des formes, plus ou moins combinées, d'agriculture et d'élevage. De récents travaux d'historiens, de géographes et d'agronomes nous ont permis de rassembler quelques données sur l'histoire changeante de ces paysages de la frange pastorale.

* Professeur de géographie à l'Université de Clermont-Ferrand.

I. — Le « territoire » montagnard médiéval.

Au XIII^e siècle (malgré une très longue histoire antérieure) la notion de montagne pastorale bien définie n'apparaît pas encore. G. FOURNIER nous indique, pour les Monts Dore, que « les cultures montaient au-delà de leur limite actuelle » et que le tènement (ou « territorium ») des sommets contient de l'herbe, des bois mais aussi des champs temporaires sur lesquels les seigneurs prélèvent une part de récolte. Paysage indécis. Dans le Cantal, en 1585 encore, la montagne de Soubrevèze contient « 80 têtes d'herbage *ou* 300 setérées de terre au cas qu'elle y soit convertie ». Toujours dans les monts du Cantal, un seigneur se réserve le droit d'estiver son propre bétail, et, en retour, permet aux habitants de « faire blé *ou* montagne ». Plus tard encore, on verra des portions de « montagne » cédées pour être labourées (le bas de la montagne de la Védrine en 1656, toujours d'après G. FOURNIER). Nous avons remarqué nous-même, dans les archives de la Lozère (MONTBEL, au XIII^e siècle) l'existence d'un paysage où se mêlaient les cabanes de bergers et les champs de seigle. Aux confins de l'Aubrac, en Levèzou, ce sont les mêmes constatations : les redevances sont exigées à la fois en avoine, en seigle, en fromages. (FEL, 1962, p. 102 et sq.).

Autre caractéristique d'une exploitation encore mal définie : le bétail local et les troupeaux étrangers sont souvent en conflit sur le même territoire. Les témoignages abondent de ces indéterminations. On pouvait préférer les troupeaux des villages proches. P. CHARBONNIER nous donne même un exemple où l'on voit le seigneur de Murol imposer à ses gens l'estive dans sa propre montagne de Chagourdeix : assurance d'une certaine continuité sans doute ? Au XIII^e siècle, le Levèzou sert de terrain d'estive aux brebis du Quercy, mais en 1354 les troupeaux locaux obtiennent le pâturage (FEL, 1962, p. 104). On comprend qu'à l'inverse, les nobles et les religieux qui tenaient souvent la montagne aient favorisé la transhumance, même lointaine, pour accueillir des troupeaux des zones plus riches... Le Cantal, les Monts Dore, l'Aubrac connaissent au Moyen-Age ces longs mouvements estivaux qui amènent en particulier des moutons du Quercy. Le « document d'Agen » de 1552 témoigne d'une grande intensité de la transhumance entre l'Aquitaine et l'Aubrac... Souvent, il devait y avoir place pour toutes sortes de troupeaux sur les estives : la Charte d'Albepierre (1292 - Cantal) concède aux habitants des pâturages « à l'exception des montagnes que le seigneur a l'habitude de louer au temps passé ».

Rien de fixé encore : ni la limite exacte entre les champs du village et le pâturage d'été, ni la part respective de tel ou tel troupeau sur l'herbage. Est-ce si étonnant ? La place, sans doute, ne manque pas encore.

II. — Les choix de l'époque moderne.

Sur les cadastres des hautes terres, beaucoup plus tard, on verra s'inscrire la distinction entre les pâturages de village et les pâturages de montagne.

Dans le premier cas, même si les bêtes parcourent de grands espaces, elles reviennent chaque soir d'été au village et, pour les ovins, au « parc » disposé sur les terres cultivées. Le berger suit le troupeau et ne participe pas vraiment à une vie montagnarde séparée du reste de la communauté : il « n'estive » pas si l'on prend la formule au pied de la lettre. Plus tard, on stigmatisera volontiers ce va-et-vient journalier des troupeaux : « Ils perdent par la fatigue de l'aller-et-retour tout le profit qu'ils vont y puiser. Ces pâturages sont mal entretenus et l'herbe y est rarement bonne ». (J. BAUDET-LAFAYE, p. 165). Il est vrai que cette pratique « exporte » de la richesse hors du pâturage — qui se couvre par exemple de bruyère — mais on ne doit pas oublier qu'elle transporte de la fertilité sur les champs du village par le moyen du parc de fumure. C'est là un choix qu'on peut appeler agro-pastoral, qui a pour principal objectif la moisson du seigle. Une grande partie des hautes terres du Massif Central, particulièrement au Sud, a adopté cette pratique et la codifiée, surtout au XVIII^e siècle : troupeau et berger de village, répartition des nuits de « fumature » (FEL, 1960, p. 128-129).

Une solution curieuse, à certains égards, intermédiaire, est représentée dans les villages montagnards qui accueillent des troupeaux transhumants en sus de leur propre bétail. Le pacage d'été est attribué pour partie (généralement la plus haute) au bétail « étranger ». La surcharge de la montagne n'est pas intolérable quand ce pacage s'élève loin et haut (Margeride, Mont Lozère, Goulet, Merlone, Aubrac, etc...). On a pu considérer que le troupeau transhumant fournissait un service, non seulement en argent de location mais encore par la « fumature » : argument agro-pastoral voisin du précédent. On peut augmenter l'engrais sans augmenter le cheptel villageois. BLANQUET (1846) qui essaie de justifier bien plus tard la transhumance, sur le déclin, estime que ces villages ne pourraient pas s'en passer : on manque de foin et de toute façon l'espace est trop vaste pour le bétail local. L'évolution, en général, conduit d'un accueil des transhumants quelque peu anarchique — les plus offrants ayant gain de cause — à une répartition équitable et codifiée au profit de tous les villageois. C'est encore une fois au XVIII^e siècle qu'on rencontre les premiers contrats qui organisent cette symbiose des troupeaux estivants et des troupeaux villageois avec le terroir cultivé.

Dans les Monts d'Auvergne, bien plus souvent, l'évolution se fit dans le sens opposé : création d'une véritable « montagne » d'estive. Les villages ont pu souffrir de cette transformation. G. FOURNIER, grâce à une recherche archéologique de terrain a établi une liste importante de villages déserts dans

les Monts Dore (près du lac Servière), dans le Cézallier (près de La Godivelle, Veze, Marcenat), dans le Cantal (Saint-Vincent), etc... Lorsqu'il peut être daté, l'abandon apparaît entre la fin du ^{xv}^e siècle et le ^{xvii}^e siècle. Dans quelques cas on sait que le village a été remplacé par une montagne d'estive (Servière, Leyremoux). Par ailleurs Mlle BOUYSSON a apporté au dossier un très grand nombre de textes qui ne laissent aucun doute sur la réalité d'une véritable mutation de l'espace pastoral du Cantal à partir du ^{xvi}^e siècle. C'est « l'accès des bourgeois à la propriété des montagnes » qui est au centre de la question. Les nobles s'effacent et aussi les paysans qui vendent leurs droits dans les « montagnes ». Nous pouvons essayer de comprendre pourquoi une partie des Monts d'Auvergne a ainsi évolué vers des formules d'élevage bovin très spécialisé avec des « montagnes » délibérément commerciales. Il est sûr que les qualités naturelles de l'herbage n'ont pas joué seules. L'ouverture commerciale sur le marché acheteur du bas-pays aquitain et languedocien semble essentielle (les Monts d'Auvergne, 1983).

III. — La communauté pastorale avortée.

Marc BLOCH a remarqué : « les montagnes d'Auvergne posent à l'historien des coutumes agraires un des plus curieux et des plus difficiles problèmes : l'appropriation individuelle des pâturages, par son ancienneté, y fait contraste avec une grande partie des Pyrénées comme avec les Alpes » (Annales d'histoire économique et sociale, 1933). Grâce aux travaux des médiévistes déjà cités nous pouvons en dire un peu plus.

Il est sûr que le Massif Central a connu des formes, au moins des formes élémentaires, de vie pastorale communautaire. G. FOURNIER apporte sur ce point des documents décisifs, photographies des sites à l'appui. C'est la question des cabanes pastorales (burons) *alignées*. On en trouve de nombreux exemples dans les Monts Dore (Lac Servière, Pessade) et dans le Cézallier (La Godivelle, Anzet-le-Luguet, etc...). Il ne reste plus aujourd'hui que des trous nombreux, côte à côte, sur une courbe de niveau de la montagne. Comme on déplaçait les burons de temps à autres, de nombreux alignements strient la montagne à plusieurs niveaux. Chaque alignement comporte trop de cases séparées pour qu'on n'y voit pas une exploitation collective d'été. Le terrain était indiscutablement commun et les textes parlent des « coherbassiers ». Nous sommes dans l'incertitude pour savoir pendant combien de temps ces burons collectifs ont fonctionné. Selon les régions, les décalages chronologiques ont du être importants. Sur les terres pauvres du Cézallier, ces « montagnes » communautaires ont pu servir jusqu'au début du ^{xix}^e siècle (G. FOURNIER).

Nous voyons mieux, dans d'autre cas, comment le système communautaire s'effrite. En 1644, dans le Cantal — montagne de la Chambre — « un des coherbassiers ayant voulu construire un buron et faire un nouveau parc en un endroit éloigné, *proche de ses héritages*, pour divertir les fiants et graisses de son parc en ses héritages particuliers »..., on le somme par huissier de réintégrer le groupe. Les procès qui s'ensuivent sont légion. Les « montagnes » particulières s'étoffent ainsi au détriment des estives collectives. E. MARTRES a donné de bons exemples de ce processus dans la paroisse de Thiezac (Cantal), toujours au XVII^e et XVIII^e siècles. Du droit de parcours sur une terre collective à l'usurpation privée, il n'y a qu'un pas, vite franchi par les plus habiles et les plus riches.

Dans les Monts du Forez les burons groupés en rangée ont subsisté à l'époque des constructions en pierre, fixées au sol, comme autant de maisons d'estive. Ils témoignent d'une vie pastorale partiellement collective. Le règlement d'estive des jasseries (burons) de Coleigne au XVII^e siècle semble indiquer la possibilité d'un gardiennage collectif sur les bruyères. Nous savons aussi que, jusqu'à nos jours, le système d'irrigation est resté communautaire : source, dérivation, réservoir sont organisés pour l'ensemble pastoral avec des droits d'eau proportionnés aux surfaces en prairie et au nombre de vaches estivées. Mais rien ne nous permet de penser qu'une fabrication commune du fromage ait jamais été tentée.

C'est là d'ailleurs une remarque générale : on ne rencontre dans le Massif Central à l'époque contemporaine aucun équivalent de la *fruitière d'alpage* telle qu'elle fonctionnait dans le Jura et en Savoie. Les indices qui pourraient faire penser à une telle organisation (burons alignés anciens avec une grande cabane centrale) sont rarissimes et très anciens. Bref la vie pastorale si elle a été partiellement collective n'a pas franchi les pas décisifs pour devenir vraiment coopérative. Est-ce l'esprit d'organisation qui a manqué ? Faut-il croire que les « coherbassiers » d'Auvergne étaient incapables de se soumettre à la discipline des contrôles de la traite pour organiser une fabrication fromagère commune ? Il est certain en tous cas que le système pastoral fromager a pris très tôt d'autres voies. Nous sommes renvoyés à la question de Marc BLOCH en constatant, dans le même sens, que les grands communaux de montagne sont rarissimes et que la propriété collective, morcelée à la dimension du petit village (section d'estive) n'a présenté qu'une faible capacité de résistance aux tendances individualistes des montagnards.

IV. — L'essor des burons particuliers (XIX^e siècle).

N'imaginons pas pour autant une vie pastorale rapidement assurée de succès. A. POITRINEAU a bien montré les difficultés économiques des estives à la fin de l'ancien régime : « le prix élevé des vaches de montagne avant

la montaison ne s'explique que par l'incorporation des frais d'hiverne ». Or l'hivernage reste un grave problème : le foin est épuisant à récolter, souvent rare et cher. Les rendements de l'herbe comme des bêtes ne sont jamais assurés, les maladies fréquentes, les conflits au sujet des communaux lassants. Dans le Cantal lui-même les cours du fromage n'augmentent guère durant le XVIII^e siècle et ce sont les tarifs du seigle qui montent plus vite ! Preuve que l'on est loin d'être sorti du problème des subsistances. Tout cela donnerait raison plutôt aux paysans prudents qui récoltent leur pain sans esprit commercial. James GOLDSMITH observe que la vie pastorale, après avoir progressé par la concentration foncière et le négoce (XVI^e siècle, début du XVIII^e) « est restée ensuite stable, trouvant un niveau constant qu'on ne devait plus dépasser avant le milieu du XIX^e siècle ».

L'abbé DE PRADT (1826) constate que le commerce de la montagne est bien hasardeux : « le bétail est cher au printemps quand il faut garnir les herbages. A l'automne, il faut vendre à tout prix : on vend mal et le profit s'évanouit ». Le baron SERS qui fut préfet du Cantal de 1820 à 1828, retient de son séjour à Aurillac, « un problème presque insoluble, celui de savoir où le Cantal puise ses ressources ». Et le préfet de calculer que les impôts (contributions directes et indirectes de toute nature, soit 3 millions de francs) sont presque égaux aux produits du bétail et du fromage — 3 200 000 F — « On ne trouve que l'émigration des Auvergnats pour combler ce déficit » conclut-il.

Pourtant les progrès viendront, et là-dessus tous les témoignages concordent, lorsqu'on aborde la seconde moitié du XIX^e siècle : le bétail s'améliore, les techniques fromagères aussi, le marché de tous ces produits s'élargit — surtout en direction de Paris et non plus seulement des plaines méridionales. Sous le second Empire chacun est optimiste sur l'économie montagnarde. GROGNIER, en 1866, remarque qu'une vache produit désormais en un an 170 F, notablement plus que son prix d'achat. DE PARIEU affirme que le fromage de Cantal ne craint plus la concurrence des produits hollandais. BAUDET-LAFARGE nous montre tous les prix qui s'élèvent. Désormais on peut gagner de l'argent avec les « montagnes ». Le bétail destiné au labour fournit de beaux revenus. Et de même le bétail de boucherie. Ces montagnes « à graisse », qui nous surprennent aujourd'hui, ont fait la fortune de bien des marchands, de l'Aubrac aux Monts Dore. Quant aux « montagnes » à buron, elles offrent les meilleures perspectives. Les exploitants n'ont aucun mal à les remplir de vaches à lait louées : on offre 40 F au paysan qui confie ainsi une bête à traire pendant l'été (1860). Tant qu'il n'y aura pas de laiterie dans les villages, la montagne à buron est une aubaine.

Certes, le mouvement commercial est encore timide. En Lozère, à la même époque, BLANQUET nous dit « on emprunte pour acheter au printemps dans le département de l'Aveyron à six, sept et huit pour cent,

3 000 ou 4 000 moutons qu'on engraisse et qu'on vend assez difficilement en automne ». Mais dans le Puy-de-Dôme, BAUDET-LAFARGE est plein d'optimisme : « Il est peu de cultivateurs qui n'achètent au printemps une quantité de vaches proportionnée à leurs moyens pour les envoyer dans une montagne jusqu'à l'automne. C'est là l'ambition du montagnard, acheter une vache et, par le gain réalisé sur cette première opération, commencer une série d'entreprises semblables très souvent fructueuses ».

Au fond, le Massif Central connaît entre 1850 et 1930 une période relativement faste. C'est le début de la grande ouverture commerciale sans pour autant qu'apparaissent les grandes concurrences de l'époque actuelle. Et la pression démographique qui commence à se relâcher reste forte, les pauvres nombreux. Les domestiques n'hésitent pas à s'embaucher dans les rudes travaux de la montagne. Les petits paysans ont économisé pour garnir un peu mieux leur étable. Dans le dernier quart du XIX^e siècle (et même parfois jusqu'en 1914), on assiste à une ultime poussée de partage des montagnes et pâtures de village. Le partage, même s'il est prévu pour une période temporaire — 18 ans généralement — est attractif pour les paysans pauvres puisqu'il s'opère par lots égaux et tirés au sort. Souvent on ne partagea que la partie inférieure des pâtures, conservant la « montagne » amoindrie sur les sommets. Parfois on constitua des montagnes particulières sur l'entier domaine collectif d'autrefois. Ainsi, à Roche-en-Forez, en 1875, la pression des petits éleveurs fut telle qu'on créa 60 lots d'une quinzaine d'hectares, là où il n'y avait auparavant qu'une vaste bruyère collective. Bientôt s'y construisirent les jasseries de la petite montagne : maison-étable, pré de fauche fumé et irrigué, et les jardins même pour récolter quelques choux. C'était hier.

V. — La crise de la vie pastorale montagnarde.

Il est clair que toutes les formes de la vie pastorale ont fonctionné sur le principe du travail surabondant. Bergers de village ou pâtres des troupeaux transhumants, salariés du buron, membres de la famille dans la « petite montagne » se sont effacés peu à peu, attirés vers d'autres gains. Ce mouvement-là est d'ampleur séculaire. Entre les deux guerres déjà, certains burons de l'Aubrac avaient fermé leur porte et les buronniers se faisaient rares. « Beaucoup de travail et peu de gain nous dit à ce propos Melle AYRAL dans une étude vieille de cinquante ans. Cette formule était valable partout, peu ou prou.

Mais la crise des montagnes s'est précisée au milieu du XX^e siècle, après la deuxième guerre mondiale, lorsque s'opère une formidable dévalorisation de tous les produits rustiques de la montagne. Déjà les « montagnes » d'engraissement étaient en complète décadence, concurrencées

victorieusement par les embouches de plaine. Puis vient la grande rupture du tracteur qui dévalorise complètement les bêtes de trait, bœufs d'Aubrac, vaches de Salers, etc... Bientôt les montagnes à lait elles-mêmes ne trouvent plus d'acheteurs ou d'exploitants : le prix du fromage fermier stagne et, comme on l'a vu « personne ne veut plus monter » à l'estive, dans des conditions d'inconfort qui rebutent chacun. Lorsque se pose un problème de succession difficile, la « montagne » est vendue à vil prix et les nouveaux acquéreurs ne pensent en général qu'à reboiser ces herbes devenues inutiles.

C'est le creux de la vague (1955-1965). Sur l'ensemble des hautes terres du Massif Central — du Puy-de-Dôme aux Causses, de la montagne limousine au Mézenc — c'est aussi une grande période de reboisement, non seulement sur les pentes mais bien souvent en terrain plat. Lorsque se combinent altitude et déclivités, l'abandon des fermes elles-mêmes en bordure de la montagne est la règle : Haut-Forez, Hautes-Cévennes, centre escarpé du Cantal et du Mont-Dore. Alors on peut dire que la zone pastorale s'étend au dépens de la zone agricole. Mais encore faut-il que ces friches montagnardes soient exploitables par les troupeaux. La régression l'emporte sur de rares reprises d'activité.

Mais voici que se précise l'amorce d'un nouveau cycle économique et social (surtout depuis 1965). Certaines exploitations d'élevage, convenablement mécanisées peuvent produire deux fois, quatre fois plus qu'autrefois et manquent de surface pour continuer leur progression. Nous sommes souvent à quelque distance de la zone pastorale, généralement sur des terrains plats de moyenne altitude et le processus d'intensification va bon train : on a abandonné les moutons rustiques, les bovins du pays et on se spécialise par exemple dans l'économie laitière intensive avec races de haute productivité, ensilage, etc... La terre fait défaut dans l'exploitation elle-même pour réaliser ce programme : on se tourne vers la montagne pour le compléter.

Les nouvelles coopératives d'estive (que nous examinerons plus loin) expriment bien ce double souci de leurs adhérents : s'agrandir et se moderniser à la fois. La COOPTASA dans le Cantal est « Coopérative de transhumance et d'amélioration des structures agricoles ». L'intitulé est significatif. Un rapport de cette coopérative, née en 1963, souligne : « Lorsque certains adhérents peuvent *agrandir* leur exploitation, ils cessent pour un temps la transhumance, puis font de nouveau appel à la coopérative ». La montagne servira désormais à décharger d'une partie du cheptel (ovins, génisses, vaches allaitantes), soit les bêtes non traites, les exploitations dynamiques en cours d'intensification. Ainsi, c'est un nouveau cycle d'utilisation pastorale qui s'amorce, « par le bas » pourrait-on dire, à partir des fermes les plus actives. Ces fermes n'ont généralement pas de rapport avec la vieille histoire pastorale. D'ailleurs il ne s'agit plus du tout

des mêmes fonctions : la production de viande (maigre), qui est, en somme, l'objectif d'aujourd'hui, était autrefois la fonction la plus médiocre, celle des estives les moins prisées.

VI. — Le renouveau pastoral d'aujourd'hui.

Les montagnards le savaient mieux que personne : en l'absence d'une charge convenable en bétail et d'une répartition rationnelle de la fumure, le pâturage montagnard se dégrade : l'herbe s'efface au profit des genêts, bruyères, genévriers et bientôt des arbustes envahissants. Le problème est énorme. Les études agronomiques récentes comme celles qui ont été menées sur le Causse Méjean, en Margeride, dans le pays des Dômes, autour des stations expérimentales de l'I.N.R.A. comme Laqueuille et Marcenat dans les Monts d'Auvergne, ont éclairé bien des points. On constate de très grandes variations dans la dégradation et le potentiel fourrager actuel des montagnes et parcours : entre la pelouse à « *nardus stricta* » de qualité moyenne et la lande envahie de bruyère, la différence est de un à cinq, voire de un à dix.

Les agronomes (F.X. de MONTARD, P. LOISEAU) ont mis au point des solutions techniques à la remise en valeur. Parfois il suffit de méthodes « douces » : une bonne charge en ovins peut aider au débroussaillage puis l'organisation de parcs cloisonnés et déplacés donne de bons résultats. Mais il faut souvent avoir recours à des méthodes plus « dures » : débroussailler au gyrobroyeur ; on doit employer des désherbants chimiques, fertiliser, introduire une véritable prairie semée. En 1977 déjà F.-X. de MONTARD estimait que la remise en état des landes « fermées » coûtait 3 000 à 4 000 F à l'hectare. On comprend l'intérêt des solutions collectives... et subventionnées.

Le problème agronomique est ainsi inséparable d'une question foncière. Il s'agit non seulement de bonifier l'herbage mais encore de remembrer plusieurs parcelles, d'imaginer de nouvelles formules d'exploitation, etc... Les S.A.F.E.R. ont joué un rôle de premier plan dans ce double rôle agronomique et social.

Parfois des initiatives ont pu apparaître à l'échelle municipale. A Clavières (Margeride du Cantal) la montagne « indivise et complètement abandonnée » a été municipalisée, constituant un grand communal remis en valeur sous le double signe de reboisement et de l'estivage des génisses. A Orcines, au pied du Puy-de-Dôme les grands sectionaux qui couvrent les pentes des volcans, naguère abandonnés, ont été remis entre les mains d'un seul syndicat d'élevage ovin qui organise l'estivage. Un peu partout on assiste à une nouvelle attitude à l'égard de l'irritant problème des pâtures sectionales.

Dans le département de la Lozère et également en Haute-Loire (Mont Lozère, Causse Méjean, Margeride, Haut-Velay) les Directions des Services Agricoles et les S.A.F.E.R. ont transformé des milliers d'hectares de sectionaux montagnards. L'idée directive — qui est celle des « allotissements », mais modernisée — consiste à constituer de grands lots, parfois véritables « petites montagnes » d'une dizaine d'hectares et plus, à les mettre en état de production, puis à les attribuer pour une trentaine d'années aux agriculteurs contre un très modique prix de location annuelle. On voit que le système est très amélioré par rapport aux anciens allotissements du XIX^e siècle. Mais cette remise en ordre des sectionaux montagnards, n'entraîne pas partout la même adhésion. Bien des villages préfèrent ne s'occuper de rien et louer au plus offrant les estives dégradées. Dans les Monts Dore les sectionaux de montagne ont été souvent partagés, purement et simplement, depuis quelques années. Ainsi à Besse-en-Chandesse où se termine en 1982, par l'attribution définitive de lots de pâture aux agriculteurs, une longue histoire agro-pastorale collective qui n'avait pas toujours été simple. Entre Besse et le lac Pavin il y avait voici encore un siècle une « montagne » indivise entre six villages, ensuite partagée entre ces six sections, mal utilisée et en partie reboisée, aujourd'hui intégrée dans les différentes propriétés privées des éleveurs.

A une toute autre échelle se sont créées des coopératives d'estive, organismes de service qui ont acheté et loué des montagnes et mettent ces herbages à la disposition de leurs adhérents. La coopérative de transhumance du Cantal exploite plus de 2 000 hectares en trois énormes estives remembrées, reçoit 3500 animaux pour le compte de 265 adhérents (1981). Elle fonctionne avec six bergers seulement soit un homme pour 600 bovins ! La recherche de productivité est ici essentielle et l'on mesure l'énorme différence qui sépare la vie pastorale du buron d'autrefois et l'exploitation pastorale d'aujourd'hui, proche du « ranching » à viande. D'autres coopératives de taille plus restreinte sont actives dans les Monts Dore (Ovimonts) comme sur les hauteurs des Dômes ou du Forez (Coopa-Dômes).

Dans les Monts du Forez le mouvement est parti d'une toute petite organisation (S.I.C.A. de Garnier) en 1962 : quelques éleveurs qui ne voulaient plus travailler à la façon d'autrefois. Après une vingtaine d'années d'activité, la coopérative de cette région estive près de 3 000 ovins et 160 génisses. Deux hommes parviennent à s'en occuper grâce aux techniques les plus modernes du pâturage tournant et rationné.

Outre ces toutes nouvelles formes d'exploitation coopérative, sans rapport aucune avec les vieilles communautés de village dont nous avons noté la médiocrité, on observe un autre trait caractéristique de la nouvelle organisation pastorale : le développement des mouvements à grandes distances entre hivernage et estivage. Le fait est patent dans les Monts du

Cantal où les adhérents de la COOPTASA sont loin d'être les montagnards, mais plutôt les exploitants dynamiques du bassin d'Aurillac et de la Châtaigneraie cantalienne. Les mêmes faits apparaissent dans une récente étude conduite dans les Monts Dore et le Cézallier par J.-P. COUHERT : en 1981 sur 20 000 hectares d'estive et quelque 312 « montagnes », on a pu dénombrer près de 18 000 bovins, mais pour *moitié* environ le bétail vient d'autres régions : Cantal, Ségala de l'Aveyron, Limagne... C'est bien d'une tendance à la transhumance qu'il s'agit, très différente de caractère régional et local qu'avait fini par acquérir la « montagne » traditionnelle.

A travers une longue histoire ce sont toujours les mêmes questions qui se posent : utilisation de la montagne par les habitants eux-mêmes ou par d'autres qu'on accueille ? exploitation par un groupe ou par l'entreprise individuelle ?... Mais chaque période est parfaitement originale dans ses réponses. Depuis peu, une nouvelle période est ouverte. Les formules de la simple transhumance, économe d'énergie et de salaire, semblent l'emporter... aujourd'hui au détriment des initiatives purement montagnardes... Quant aux nouvelles institutions collectives nous avons vu à la fois leur nouveauté et leur ambiguïté. Avouons-le : nous ne savons pas prévoir l'avenir de ces ébauches pastorales.

BIBLIOGRAPHIE

(principaux travaux cités dans le texte)

- BAUDET-LAFARGE J.-A. — « *Agriculture du Puy-de-Dôme* ». Clermont-Ferrand, 1860.
- BRESSOLETTE R. (et autres). — « *Les Monts d'Auvergne* ». Privat, Toulouse, 1983.
- BOUYSSOU L. (Mlle). — « *Les montagnes cantaliennes du XIII^e au XVIII^e siècle* ». Rev. Haute Auv., 1972, pp. 142-164, et 1974, pp. 36-78.
- BUKIET M. — « *Les difficultés de mise en valeur des biens sectionaux en Lozère, Cantal, Puy-de-Dôme, Haute-Loire* », Mémoire, maîtrise géographie Univ. Paris I, 1980, 117 p. polyc.
- CHARBONNIER P. — « *Une autre France. La Seigneurie rurale en Basse-Auvergne du XIV^e au XVI^e siècle* », 1980, 1 293 p.
- COLLIN R. — « *L'évolution sylvo-pastorale dans la commune de Besse-en-Chandesse* ». Actes 28^e Cong. Soc. Sav., Clermont-Ferrand, 1963.
- FEL A. — « *Les hautes terres du Massif Central* ». Thèse, Clermont-Ferrand, 1962.
- FEL A. — « *Les montagnes du Cantal. Un cas d'évolution de l'espace pastoral* », Actes coll. franco-espagnol sur l'espace montagnard, Madrid, 1981, pp. 203-215.
- GOLDSMITH J. — « *Les Salers et les d'Escorailles, seigneurs de la Haute-Auvergne (1500-1789)* ». Institut Etudes du Massif Central, Faculté Lettres, Clermont-Ferrand. A paraître, 1984.
- FOURNIER G. et FOURNIER P.-F. — « *La vie pastorale dans les montagnes du centre de la France* », Clermont-Ferrand, 1983, 358 p.
- I.N.R.A. — « *La Margeride. La montagne. Les hommes* ». Paris, 1983, 786 p. (en particulier articles de G. LARRÈRE et F.-X. DE MONTARD).

- MARTRES E. — « *Transformation de la struture des montagnes pastorales dans la vallée de la Cère* », Travaux Inst. Géogr. Clermont-Ferrand, N° 1, 1951, pp. 11-12.
- LUGNIER A. — « *Cinq siècles de vie paysanne à Roche-en-Forez* », 1962.
- OSTY P.-L. et autres. — « *Friches, parcours et activités d'élevage* », I.N.R.A., 1983, 55 p. (abondante bibliographie agronomique).
- PARIEU (E. DE). — « *Essai sur la statistique agricole du département du Cantal* », Aurillac, 1864.
- PRADT (Abbé DE). — « *Voyage agronomique en Auvergne* », Paris, 1828.
- SERS (Baron DE). — « *Souvenir d'un préfet de la monarchie* » Paris 1906.